



# VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 30 mars 2023

N° 17

### Actualisation de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué

Membres composant le Conseil Municipal .....	49
Membres en exercice .....	49
Membres présents .....	43
Membres excusés et représentés .....	5
Membre absent non représenté .....	1
Pour .....	48
Contre .....	0
Abstention .....	0
Ne prend pas part au vote .....	0

*Télétransmission Préfecture*

Nomenclature : 4.1

Numéro : 094-219400686-20230330-  
lmc141-DE-1-1

Date réception : 3 avril 2023

Le 30 mars 2023 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 43, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 24 mars 2023.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

#### Étaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire

Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Hélène LERAITRE, M. Cédric LAUNAY, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint

M. Jean-Marc BRETON, Mme Pascale MOORTGAT, M. Adrien CAILLEREZ, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, M. Gilles CHERIER, Mme Peggy D'HAHIER, M. Aurélien PREVOT, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, M. Marc COHEN, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, Mme Florentine RAFFARD, M. Claude SOUSSY, M. Pierre FERRERO, Mme Dominique BLÉHAUT, M. Henri PETTENI, Mme Charlotte MARTIN, M. Vincent PUIG, Mme Lydia DE LISE, M. Téó FAURE, M. Fabrice CAPRANI, Mme Nadia GRONDIN, Mme Hélène FEO, M. Matthieu FERNANDEZ, M. Frédéric LOURADOUR, Conseillers Municipaux.

#### Étaient absents excusés et représentés:

Mme Achraf ATALLAH qui a donné pouvoir à Mme Dominique SOULIS, M. Bernard VERNEAU qui a donné pouvoir à M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Sandra HOSSEINI qui a donné pouvoir à Mme Hélène LERAITRE, Mme Céline VERCELLONI qui a donné pouvoir à M. Vincent PUIG, Mme Déborah WARGON qui a donné pouvoir à M. Matthieu FERNANDEZ.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

#### Était absent non représenté :

M. Laurent DUBOIS.

**N° 17**

**OBJET : Actualisation de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué**

**Le Conseil Municipal,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

**VU** la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes, et notamment l'article 21,

**VU** le décret n° 2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime des concessions de logement,

**VU** le décret n° 2013-651 du 19 juillet 2013 modifiant le décret n° 2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime des concessions de logement,

**VU** la délibération n° 13 du 30 juin 2014 relative à la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué dans le cadre de la mise en œuvre du décret n° 2012-752 du 9 mai 2012 relatif à la réforme du régime des concessions de logement,

**VU** la délibération n° 19 du 22 novembre 2018 relative à l'actualisation de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué,

**VU** l'avis du Comité Social Territorial du 16 mars 2023,

**VU** l'avis de la Commission Finances, Administration municipale, marchés publics et numérique en date du 22 mars 2023,

**CONSIDERANT QUE :**

Par délibération n°19 du 22 novembre 2018, l'assemblée délibérante a actualisé la liste des emplois susceptibles de bénéficier d'un logement de fonction.

Il convient dès lors de mettre à jour la liste des emplois ouvrant droit à logement de fonction, telle que définie dans l'annexe 1 et de supprimer l'annexe 2 de la délibération susvisée.

**Sur** proposition de Monsieur le Maire,

**Après examen et délibéré :**

**Décide**, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023,

- la suppression de la liste des logements de fonction attribués par convention d'occupation précaire de l'emploi de directrice de crèche tenu d'accomplir un service d'astreintes dont le logement est sis 5/7 rue Jules Ferry à Saint-Maur-des-Fossés (T3 de 72 m<sup>2</sup>),

**Décide**, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023,

- la modification dans la liste des logements de fonction attribués par nécessité absolue de service du type et de la superficie du logement sis 27 avenue des Fusillés de Châteaubriant à Saint-Maur-des-Fossés

**N° 17**

**OBJET : Actualisation de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué**

(au 1er étage : T3 de 66 m<sup>2</sup>) de l'emploi de gardien avec des missions de gardiennage de l'école élémentaire Le Parc-Tilleuls,

**Décide**, qu'à cette date, le tableau de l'annexe 1 de la délibération n° 19 du 22 novembre 2018 susvisée est modifié en conséquence.

**Décide**, qu'à cette date, le tableau en annexe 2 de la délibération n° 19 du 22 novembre 2018 susvisée est supprimé.

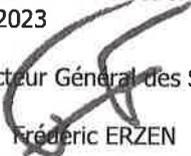
**Dit** que l'ensemble des autres dispositions de la délibération n° 19 du 22 novembre 2018 susvisée demeurent inchangées.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 30 mars 2023, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

*Certification exécutoire*

Certifié Exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la réception en  
Préfecture  
le 3 avril 2023  
et de la publication électronique  
le 6 avril 2023

Le Directeur Général des Services  
  
Frédéric ERZEN

Le secrétaire de séance



Carole DRAI

LE MAIRE,



Sylvain BERRIOS

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de sursis et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.



# Annexe 1

## TABLEAU GENERAL DES LOGEMENTS DE FONCTION ATTRIBUES PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE

Annexe n°1 à la Délibération du Conseil Municipal pour mise en œuvre du Décret n°2012-752 du 9 mai 2012  
actualisée par la délibération du 30 mars 2023

FONCTION / EMPLOI	Dénomination locaux Ville	Adresse du Logement			Type	Superficie
		n°	Voie	Nom de la voie Ville		
Gardien	Groupe Scolaire	Les Châteaux	11 villa	Jarlet	Saint-Maur-des-Fossés	T5 + Jardin 110 m²
Gardien	Groupe Scolaire	Le Parc Tilleuls	27 avenue	Fusillés de Châteaubriant	Saint-Maur-des-Fossés	T3 66 m²
Gardien	Groupe Scolaire	Champignol	2 rue	Louis Maurice	Saint-Maur-des-Fossés	T2 44 m²
Gardien	Groupe Scolaire	Bled	89-91 avenue	Carnot	Saint-Maur-des-Fossés	T4 (2 appart. T2) 57 m²
Gardien	Groupe Scolaire	Diderot	16-18 avenue	Diderot	Saint-Maur-des-Fossés	T2 43 m²
Gardien	Groupe Scolaire	Marinville	37-39 avenue	Marinville	Saint-Maur-des-Fossés	T4 64 m²
Gardien	Groupe Scolaire	Mûriers	place	Molènes	Saint-Maur-des-Fossés	T2 41 m²
Gardien	Groupe Scolaire	Centre	6 rue	Auguste Marin	Saint-Maur-des-Fossés	T3 56 m²
Gardien	Groupe Scolaire	La Pie	3 avenue	Arromanches	Saint-Maur-des-Fossés	T2 43 m²
Gardien	Groupe Scolaire	Edith Cavell	52-62 avenue	Miss Cavell	Saint-Maur-des-Fossés	T3 65 m²
Gardien	Groupe Scolaire	Michelet B	66 avenue	Bac	Saint-Maur-des-Fossés	T4 68 m²
Gardien	Groupe Scolaire	Le Parc Est	14-16 avenue	de l'Est	Saint-Maur-des-Fossés	T2 45 m²
Gardien	Hôtel de	Ville	place	Charles de Gaulle	Saint-Maur-des-Fossés	T3 75 m²
Gardien	Stade Auguste Marin		32 boulevard	de Champigny	Saint-Maur-des-Fossés	T3 + Loge 81 m²



# Annexe 1

FONCTION / EMPLOI	Dénomination locaux Ville		Adresse du Logement		Type	Superficie
			n° Voie	Nom de la voie Ville		
Gardien	Stade	des Corneilles	47 boulevard	Saint-Maur-des-Fossés	T3	75 m <sup>2</sup>
Gardien	Stade	Fernand Sastre	50 avenue	Saint-Maur-des-Fossés	T1	50 m <sup>2</sup>
Gardien	Stade	Fernand Sastre	50 avenue	Saint-Maur-des-Fossés	T3	70 m <sup>2</sup>
Gardien	Stade	Paul Meyer	3 rue	Sucy-en-Brie	T5 + Resserre + Jardin + Loge	93 m <sup>2</sup>
Gardien	Stade	Paul Meyer	39 rue	Sucy-en-Brie	T5/T6	120 m <sup>2</sup>
Gardien	Stade	Adolphe Chéron	2 avenue	Saint-Maur-des-Fossés	T3	79 m <sup>2</sup>
Surveillance et sécurité du centre	Centre	Sportif Pierre Brossolette	51 avenue	Saint-Maur-des-Fossés	T5	102 m <sup>2</sup>
Surveillance et sécurité du centre	Centre	Sportif Pierre Brossolette	51 avenue	Saint-Maur-des-Fossés	T3	71 m <sup>2</sup>
Gardien	Centre	Sportif Gilbert Noël	18 rue	Benjamin Franklin La Varenne Saint Hilaire	T4	74 m <sup>2</sup>
Gardien	Centre	Sportif Gilbert Noël	18 rue	Benjamin Franklin La Varenne Saint Hilaire	T4	102 m <sup>2</sup>
Gardien	Cimetière	Condé	59 avenue	Condé Saint-Maur-des-Fossés	T4	72 m <sup>2</sup>
Gardien	Cimetière	La Pie	49 boulevard	Général Giraud Saint-Maur-des-Fossés	T5 + Jardinnet	100 m <sup>2</sup>
Gardien	Cimetière	Rabelais I	20 boulevard	Rabelais Saint-Maur-des-Fossés	T4	82 m <sup>2</sup>
Gardien	Conservatoire à rayonnement régional		25 rue	Krüger Saint-Maur-des-Fossés	T3	70 m <sup>2</sup>
Gardien du théâtre + chef d'établissement du parking	Théâtre	Rond Point Liberté	20 rue	de la Liberté Saint-Maur-des-Fossés	T3	70 m <sup>2</sup>
Gardien	CTM	Barbès	50 avenue	Barbès Saint-Maur-des-Fossés	T4 + Garage + Jardin	84 m <sup>2</sup>
Gardien	CTM	Bellechasse	9 avenue	Denis Papin Saint-Maur-des-Fossés	T3 + Jardin de 170 m <sup>2</sup>	60 m <sup>2</sup>

